

SUIVIBUDGETAIRE AU 10 OCTOBRE 2018

Entre les 60 491 euros de travaux non réglés, les subventions non versées nous avons été obligé de demander à notre Banque « le Crédit Mutuel de Furiani une convention de Dailly, qui est une avance de fonds sur des subventions accordées mais non versées.

Nous avons ainsi obtenu 10 000 euros sur le solde de la subvention 2017 de la CTC afin de régler des travaux (Maçon acompte de 6 000 euros et plombier acompte de 4000 euros.

Et 10 000 euros sur l'avenant 2018 de l'ancien département pour le fonctionnement
Avec cette avance nous avons pu réembaucher Erica sur un plein temps avec certitude de paiement jusqu'en décembre 2018.

Nous allons aussi pouvoir payer, dès réception des fonds, pour 19 961 euros de factures de travaux A l'électricien 6 290 euros, SIGMA 5 829 euros et ROSSI 7 812 euros grâce à notre projet avec les « Petites Pierres ». (nous avons obtenu 9 961 euros de dons et la même somme nous a été alloué par les Petites Pierres.

Après tous ces règlements, notre dette de travaux sera de 30 651 euros.

Les 2 Subventions Dailly sont toujours en attente de règlement, mais elles seront absorbées par le remboursement des 2 Dailly. Il est à noter également qu'il y aura des frais pour cette procédure, mais nous n'en connaissons pas encore le coût.

Nous avons reçu il ya 2 jours avis de la DDCSPP d'un accord de subvention de fonctionnement de 24 000 euros.

Cette subvention va nous permettre de continuer le fonctionnement du resto soc mais nous ne Pourrons pas régler des factures de travaux avec cette somme.

Nous espérons donc obtenir des accords favorables aux diverses demandes que nous avons faites. (CDC, MAIRIE, CAF), et nous allons continuer l'appel aux dons aux entreprises.

Charges

Sur le réaliser 2018, vous pouvez constater que nos prévisions de dépenses de fournitures et produits d'entretien, d'équipement, de complément de repas sont en dépassement (nous n'avions pas assez de recul sur les besoins journaliers car en 2017 nous n'avons eu que 1 mois 1 / 2 de consommation, en frais administratif aussi il s'agit de l'achat de logiciel compta et paie.

Produits

Nous avons obtenu 2 420 euros de dons entreprises ou particuliers

A ce jour nous avons comptabilisé 1 950 euros de participation repas des usagers.

Les contrats aidés ne nous sont pas accessibles.

Sur notre précédent budget le coût des repas a été estimé à 33 650 euros, nous avons établi un nouveau budget repas à 5 100 euros, car il nous est impossible actuellement d'acheter des plateaux repas. La convention signée avec la CCR nous octroyant les repas non livrés (lutte contre le gaspillage) nous permet de pouvoir servir sur un certain nombre de jours (nos avions prévu environ 207 jours) mais avec les jours non livrés il est possible que nos prévisions se révèlent optimistes.

